

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 Octobre 2023

Présents : LANGLADE Rose, FARAVELON Laurianne, IRAZOQUI Maïlys, BROCHET Jean-Luc, DUTILH Christian, FAURE Patrice, GRANDCLAUDON Bernard

Absents excusés : GIACOMIN Marie-Christine (procuration donnée à Mme LANGLADE) et LABAT Alcide

Secrétaire de séance : IRAZOQUI Maïlys

Date de convocation : 25 octobre 2023

La séance est ouverte à 19H30.

Ordre du Jour :

- Zones d'accélération ENR
- Modification du PLU de Cachen
- Fonds de concours accordés par la CCLA
- Marché de la salle des fêtes
- Délibération fixant les ratios d'avancement de grade (avis CT)
- Point plan communal de sauvegarde
- Clôture des budgets annexes « Lotissement Taris II » et « Multiple rural »
- Subvention au comité des fêtes
- Questions diverses

1. Lecture du PV de la dernière réunion

Madame le Maire rectifie le montant de la DETR inscrit, le reste approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Zones d'accélération ENR

Madame le Maire explique la définition des zones, cela permettra d'appuyer le projet en cours avec la CCLA. Sont concernées les projets et parcelles suivantes :

- Parc photovoltaïque CCLA / CACHEN sur les parcelles E270-271-272-273-274-275-276-278 et E440-443-498, d'une contenance totale de 75 ha 36 ca 34 a (27 ha 34 a 94 ca pour Cachen et 48 ha 01 ca 40 a pour la CCLA),
- Photovoltaïque sur les parcelles privées de Mirambet E10-E425 et E426,
- Panneaux solaires sur la salle des fêtes communale sise sur la parcelle F339.

Le Conseil valide à l'unanimité.

3. Modification du PLU de Cachen

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante le projet de centrale photovoltaïque au sol sur le territoire communal.

Pour ce faire, il convient de modifier le zonage des parcelles concernées E270-271-272-273-274-275-276-278 et E440-443-498, d'une contenance totale de 75 ha 36 ca 34 a (27 ha 34 a 94 ca pour Cachen et 48 ha 01 ca 40 a pour la CCLA).

Les parcelles sont intégrées au plan de gestion de l'ONF.

Vu le transfert de la compétence urbanisme à la CCLA, la commune doit demander une modification du PLU.

Validé à l'unanimité.

4. Fonds de concours accordés par la CCLA

La CCLA a accordé 2 fonds de concours pour l'extension de la salle des fêtes : un de 5 038,90€ (année 2024) + 10 000€ (fonds exceptionnel).

Le Conseil valide le versement de ces subventions.

5. Marché salle des fêtes

Une réunion avec l'architecte a eu lieu pour la finalisation des plans + marché.

Un RV avec le Pôle Haute Lande a préconisé la demande du Fonds Vert pour ce projet.

Nous devons attendre le retour de cette subvention avant de lancer le marché : objectif que la salle soit terminée pour les fêtes 2024.

6. Ratios avancement de grade

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire, la commune décide de fixer à compter du 1er octobre 2023, les taux d'avancement de grade ainsi qu'il suit :

- en catégorie C : 100 %
- en catégorie B : 100 %

7. Clôture de budgets

Considérant que la totalité des lots du budget du Lotissement TARIS II sont vendus, le budget sera clos au 31 décembre 2023.

De même, vu que l'activité commerciale du restaurant « Le Castagné » n'est pas exercée par la commune, et que la gestion est assurée par des restaurateurs avec un contrat de location gérance avec bail, il n'y a pas lieu de conserver ce budget en nomenclature M4. Il basculera au 1^{er} janvier 2024 sur le BP de la commune.

Toutefois, l'activité demeurera assujettie à la TVA, et de fait, un code service sera à créer sur le budget principal, pour suivre l'activité de « loueur d'un bail commercial » générant de la TVA sur les loyers

Les résultats d'exercice 2023 de ces 2 budgets seront reversés sur le BP 2024.

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

8. Plan communal de sauvegarde

Liste des noms proposés par les élus :

Marie-Christine	- Séverine ESCOUBET + Stephan - Sébastien GIACOMIN + sa compagne - Orazio se propose de donner « des tuyaux »
Laurianne	- Alain VIGNOLLES (connaissance du territoire)
Jean-Luc	- Patrick ESCOUBET - PINTO - Tristan LEGODOU
Rose	- Laurent GELARD - Franck OZIER LAFONTAINE - Marcel
	+ Patrice / Laurianne / Maïlys / Jérémy

Proposition de réunion fin janvier / début février pour réunir le groupe.
Laurianne s'occupera de l'administratif.

9. Subvention exceptionnelle au Comité des fêtes

Point sur la course landaise.

Elle a fait écho aux 4 coins des Landes (primes du Département... autant de primes que pour une grosse course landaise).

Point financier par Jean-Luc : - 210€.

Une subvention de Groupama doit encore parvenir au comité et comme évoqué lors du vote du budget, la commune s'engage à couvrir le déficit, soit 70€ par une subvention exceptionnelle.

10. Questions diverses

- 11 novembre : il est demandé à chacun d'être présent.

- Concertation photovoltaïque : prochaine réunion sur Guinas ; des flyers seront à distribuer.

- Presbytère : les 2 locataires quittent les logements. Pour le logement n°1, un locataire a été trouvé, et une visite aura lieu jeudi prochain pour le 2^{ème}. Le loyer passe à 670€.

- DETR 2024 : il faut faire le dossier avant la fin de l'année (date butoir au 31 janvier 2024).

- Travaux : proposition de desserte pour le Castagné ou isolement du bureau du secrétariat de mairie.

Le Conseil valide la desserte du restaurant.

- Le CDL lors de sa dernière visite a fortement conseillé d'acter la mise à disposition de la salle de Guinas aux 2 associations, par une convention.

Contrôle de la consommation électrique de cette salle (consommation très élevée – autant que la mairie/école/salle des fêtes réunies).

Proposition de faire venir un électricien pour voir ce qui consomme beaucoup.

- Vœux 2024 : proposition de les faire à la salle de Guinas, afin d'inaugurer la salle (?), d'autant plus que la salle des fêtes risque d'être en travaux.

- Proposition de Mailys de faire un groupe WhatsApp pour faire circuler les infos : OK.

La séance est levée à 21H15.

Le Maire

La secrétaire de séance